

OFFRE DE POSTE

Enseignant(e) sur la mission d'« autorégulation » pour les élèves avec troubles du neuro-développement



Rejoignez le collège Simone VEIL de Verdun-sur-Garonne en tant qu'enseignant(e) d'autorégulation (maître surnuméraire F/H) : intégrez un dispositif innovant et accompagnez des élèves avec troubles du neuro-développement (TSA, TDAH...) vers la réussite scolaire en renforçant leurs habiletés sociales, cognitives et émotionnelles.

Vous interviendrez en co-enseignement au sein des classes ordinaires aux côtés de vos collègues, et proposerez des temps dédiés en salle d'autorégulation pour travailler explicitement sur les habiletés sociales et émotionnelles. Ce poste offre l'opportunité unique de collaborer étroitement avec une équipe médico-sociale pluridisciplinaire, de bénéficier de formations spécialisées, et de contribuer concrètement à réduire les manifestations comportementales qui freinent les apprentissages.

Informations

Nature et durée de l'emploi : Titulaire de l'Éducation nationale – Nomination à titre provisoire la première année (de janvier à juin), ce poste à vocation à être pérenne

Catégorie/Corps : catégorie A – Enseignant(e) du Second Degré

Temps de travail : temps plein

Lieu de travail : Collège Simone Veil 1130 route d'Auch 82600 VERDUN SUR GARONNE

Date de prise de poste : janvier 2026

Vos missions

Coordination et collaboration :

- Assurer la cohérence des interventions en partageant un langage et des outils communs avec l'équipe médico-sociale et les enseignants
- Veiller à l'établissement de relations de confiance et de collaboration entre l'équipe médico-sociale et l'équipe éducative
- Transmettre des comptes rendus d'observation à la supervision et partager les informations recueillies auprès des parents dans le respect du secret professionnel

Évaluation et projets individualisés :

- Réaliser avec les enseignants et l'équipe médico-sociale les évaluations pédagogiques permettant le réajustement des projets
- Co-élaborer les PPI (Projets Pédagogiques Individualisés) en articulation avec les PPS

Interventions pédagogiques :

- Suppléer des professeurs pour permettre des interventions ciblées auprès d'élèves du dispositif et des temps de concertation avec l'équipe médico-sociale
- Prendre en charge des élèves en salle d'autorégulation, individuellement ou en petits groupes, selon les besoins identifiés

- Concevoir, élaborer et adapter les supports pédagogiques nécessaires, tant en salle d'autorégulation qu'au sein des classes de référence

Votre profil

Enseignant(e) sensibilisé(e) aux besoins éducatifs particuliers et intéressé(e) par les troubles du neurodéveloppement (TSA, TDAH...).

Compétences attendues :

- Capacité d'adaptation pédagogique et sens de l'écoute
- Goût du travail en équipe et en partenariat avec l'équipe médico-sociale
- Maîtrise ou engagement à s'informer sur les programmes cycles 3 et 4, le cahier des charges des DAR et les recommandations de bonnes pratiques
- Engagement dans une démarche de formation continue sur les TND
- Connaissance de l'auto-régulation en établissement scolaire

Qualités essentielles : organisation, réactivité, communication fluide, attachement au principe d'éducabilité cognitive.

Éléments de candidature et contacts

Documents à transmettre :

Les candidats intéressés sont invités à renvoyer leur fiche de candidature par mail sous couvert du chef d'établissement, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation à Mme BOUQUART, IEN ASH par mail à l'adresse suivante : ien82.mtbash@ac-toulouse.fr

Date limite de candidature : 05/12/25

Qui sommes-nous ?

Le poste se situe au sein de l'équipe pédagogique du collège Simone Veil (82).

L'enseignant d'autorégulation est considéré comme un enseignant supplémentaire au sein de l'établissement, son service s'organise conformément à son statut. Il participe aux formations spécifiques mises en œuvre pour l'ensemble de la communauté éducative. Placé sous l'autorité du chef d'établissement et de l'IEN ASH, il rédigera un rapport d'activité annuel.

Informations

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel673_annexe-2-college_v2.pdf